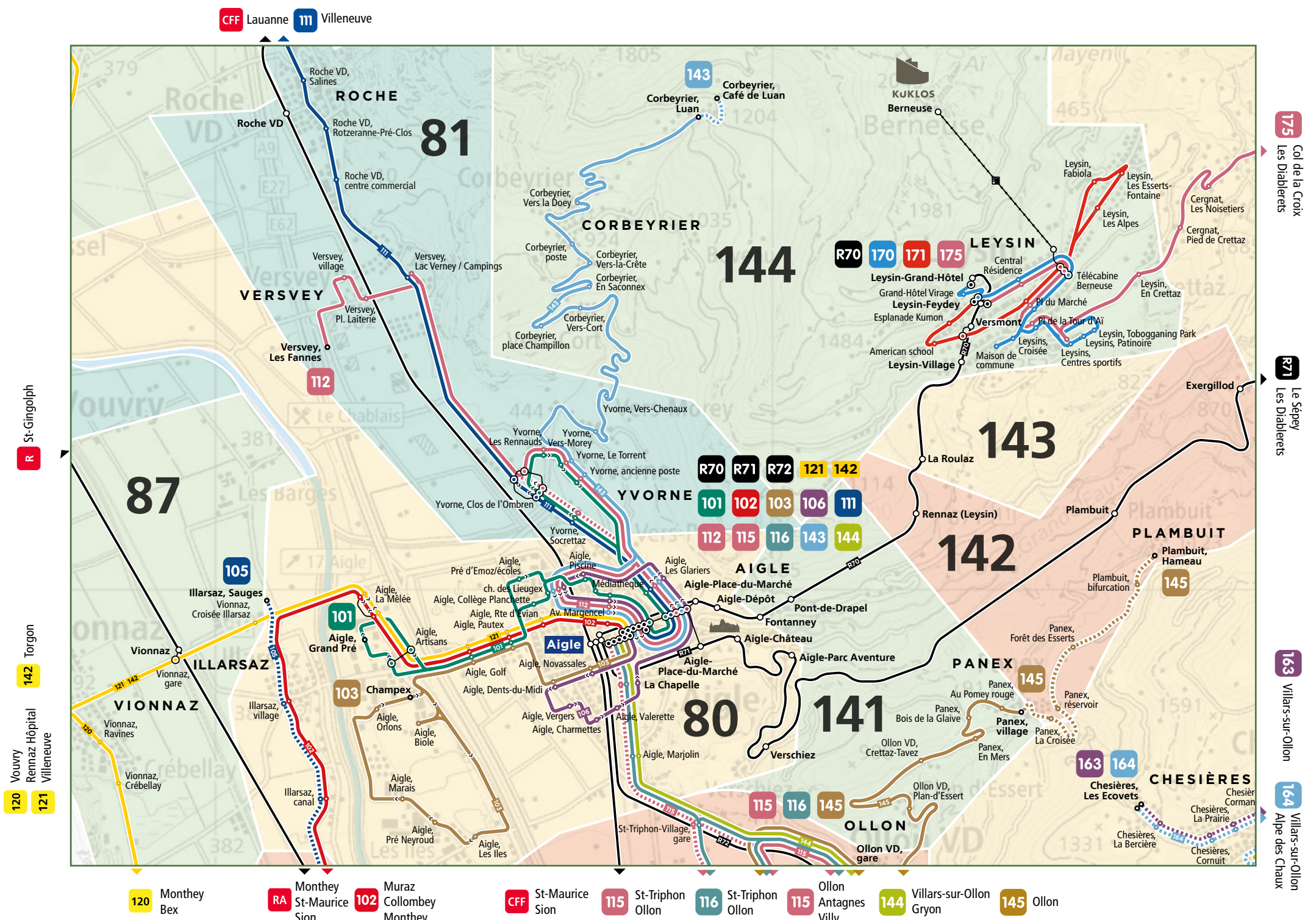
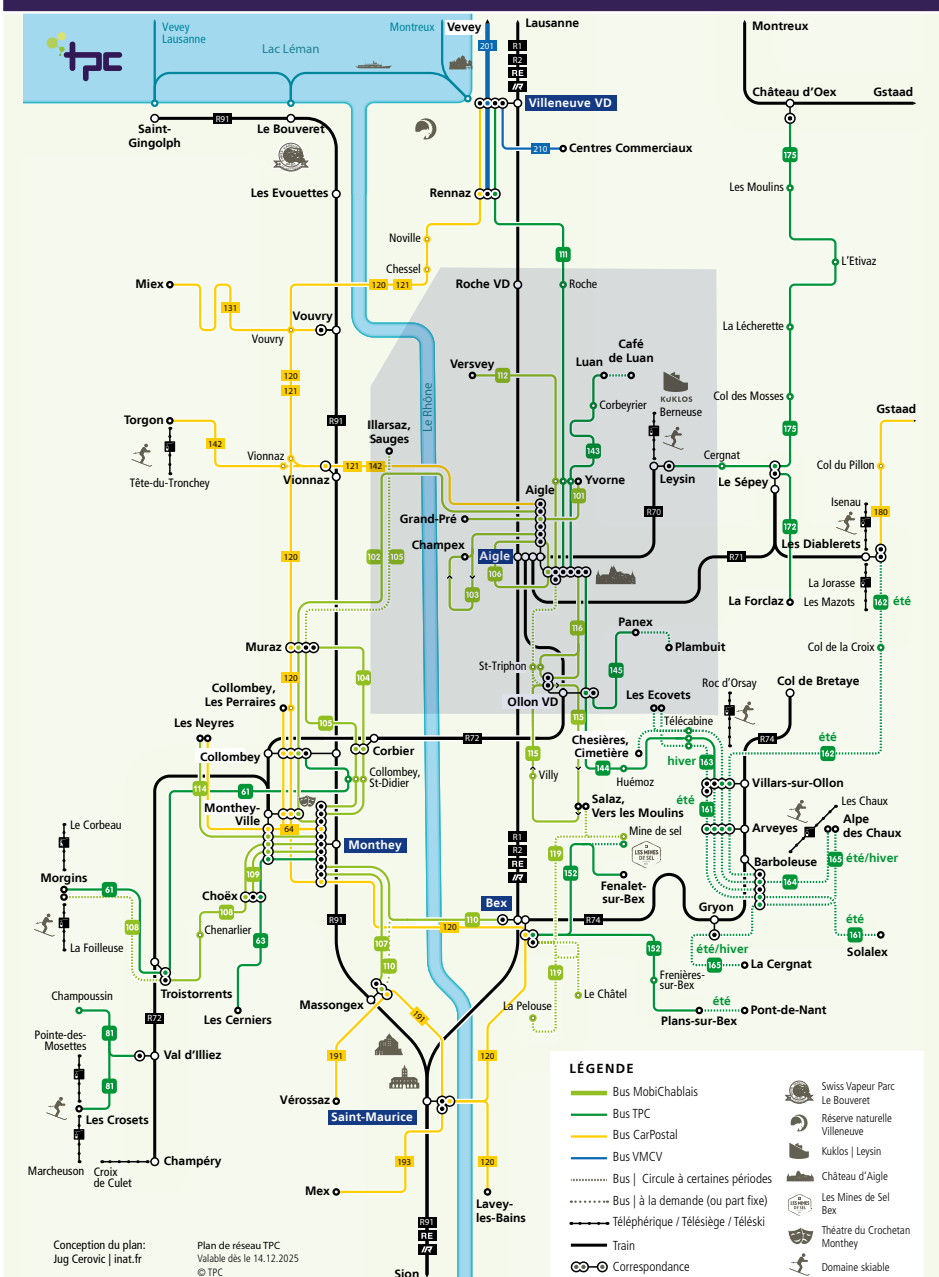


Zone → Aigle - Corbeyrier - Illarsaz - Versvey - Yvorne



PLAN DU RÉSEAU TPC



INFORMATIONS GÉNÉRALES

La majorité du réseau TPC fait partie de la communauté tarifaire vaudoise Mobilis. Depuis le 10 décembre 2023, une partie du Chablais valaisan a intégré.

Plus d'info sur www.mobilis-vaud.ch/fr/chablais

La majorité des arrêts du réseau TPC sont facultatifs. Afin de demander l'arrêt du véhicule, veuillez appuyer sur le bouton si la halte en est équipée. Dans tous les cas, veuillez toujours faire un signe de la main au conducteur.

Les vélos sont acceptés sur nos lignes sous certaines conditions. Ceux-ci doivent être placés sur les portes-vélos à l'arrière des bus. Si le bus n'en est pas équipé, les vélos ne sont acceptés à l'intérieur qu'avec l'accord du conducteur. Les TPC se réservent le droit de ne pas accepter le transport de vélos pour des raisons de place et de sécurité des voyageurs. Retrouvez toutes les informations sur tpc.ch/velo

Les chiens sont acceptés sur nos lignes sous certaines conditions. Les chiens ne sont acceptés à l'intérieur qu'avec l'accord du conducteur. Les TPC se réservent le droit de ne pas accepter le transport de chiens pour des raisons de place et de sécurité des voyageurs. Retrouvez toutes les informations sur tpc.ch/chien

Pour mener à bien nos missions, nous avons besoin de votre contribution. En effet, ces petits gestes simples du quotidien, par exemple jeter ses déchets à la poubelle et respecter la tranquillité des autres voyageurs, permettent d'assurer le bien-être de toutes et tous.

AUTOCONTRÔLE sur tout le réseau TPC

Aucun billet n'est vendu à bord. Veuillez acheter et / ou composer votre titre de transport avant le départ.

ACHETEZ VOTRE E-TICKET AVANT DE MONTER

Et vous serez sûr(e) qu'il est valable.

Il est nécessaire d'avoir aussi un titre de transport pour les vélos, les trottinettes (Ø des roues > 30 cm) et les chiens. Les petits animaux (>30 cm au garrot) placés dans un contenant voyagent gratuitement.

Sans titre de transport valable, vous devrez vous acquitter d'une taxe et vos coordonnées seront enregistrées. La taxe perçue augmente en cas de récidive.

Toutes les informations, correspondances et observations de l'horaire sont non garanties. Veuillez vous informer des changements possibles avant le départ au 024 468 03 30 pendant les heures de bureau ou sur www.tpc.ch/info-traffic en temps réel.